

Commission de la protection de la vie privée – Résultat du scrutin pour la nomination des membres externes du Comité de surveillance statistique

Le **président**: L'ordre du jour appelle en même temps le scrutin en vue de la nomination des membres externes du Comité de surveillance statistique.

Conformément à l'article 24sexies de la loi du 4 juillet 1962 relative à la statistique publique, le Comité de surveillance statistique est composé de trois membres de la Commission de la protection de la vie privée, dont le président, et de trois membres externes désignés par la Chambre des représentants.

L'article 3 de l'arrêté royal du 7 juin 2007 fixant les modalités relatives à la composition et au fonctionnement du Comité de surveillance statistique institué au sein de la Commission de la protection de la vie privée précise que les membres externes sont nommés pour un terme de six ans renouvelable, sur une liste de deux candidats présentée par le Conseil des ministres pour chacun des mandats vacants. Un membre suppléant est nommé pour chacun des membres effectifs.

Par lettre du 2 avril 2014, le vice-premier ministre et ministre de l'Économie, des Consommateurs et de la Mer du Nord transmet la présentation de candidats par le Conseil des ministres pour le Comité de surveillance statistique.

Il s'agit des candidats suivants:

A. Membres effectifs

- Premier mandat

Premier candidat: M. Michel Vanden Abeele (F)

Deuxième candidat: M. Thierry Mansvelt (F)

- Deuxième mandat

Premier candidat: Mme Martine Van Wouwe (N)

Deuxième candidat: M. Philippe Gysbergs (N)

- Troisième mandat

Premier candidat: M. Patrick Deboosere (N)

Deuxième candidat: M. Yves Teughels (N)

B. Membres suppléants

- Premier mandat

Premier candidat: M. Thierry Mansvelt (F)

Deuxième candidat: M. Luc Dal (F)

- Deuxième mandat

Premier candidat: M. Philippe Gysbergs (N)

Deuxième candidat: Mme Martine Van Wouwe (N)

- Troisième mandat

Premier candidat: M. Patrick Vander Weyden (N)

Deuxième candidat: M. Tite Kubushishi (F)

Le document portant le nom des candidats vous a été distribué (n° 3565/1).

<i>Votants</i>	110
<i>Blancs ou nuls</i>	29
<i>Valables</i>	81
<i>Majorité absolue</i>	41

Membres effectifs

Premier mandat

M. Michel Vanden Abeele a obtenu 80 suffrages.

M. Thierry Mansvelt a obtenu 0 suffrage.

M. Michel Vanden Abeele ayant obtenu 80 suffrages, soit la majorité absolue, est nommé membre effectif du Comité de surveillance statistique.

Deuxième mandat

Mme Martine Van Wouwe a obtenu 77 suffrages.

M. Philippe Gysbergs a obtenu 0 suffrage.

Mme Martine Van Wouwe ayant obtenu 77 suffrages, soit la majorité absolue, est nommée membre effectif du Comité de surveillance statistique.

Troisième mandat

M. Patrick Deboosere a obtenu 73 suffrages.

M. Yves Teughels a obtenu 0 suffrage.

M. Patrick Deboosere ayant obtenu 73 suffrages, soit la majorité absolue, est nommé membre effectif du Comité de surveillance statistique.

Membres suppléants

Premier mandat

M. Thierry Mansvelt a obtenu 78 suffrages.

M. Luc Dal a obtenu 2 suffrages.

M. Thierry Mansvelt ayant obtenu 78 suffrages, soit la majorité absolue, est nommé membre suppléant du Comité de surveillance statistique.

Deuxième mandat

M. Philippe Gysbergs a obtenu 74 suffrages.

Mme Martine Van Wouwe a obtenu 1 suffrage.

M. Philippe Gysbergs ayant obtenu 74 suffrages, soit la majorité absolue, est nommé(e) membre suppléant du Comité de surveillance statistique.

Troisième mandat

M. Patrick Vander Weyden a obtenu 75 suffrages.

M. Tite Kubushishi a obtenu 0 suffrage.

M. Patrick Vander Weyden ayant obtenu 75 suffrages, soit la majorité absolue, est nommé membre suppléant du Comité de surveillance statistique.